

# Résultats sur le marché du travail des diplômés des collèges et universités, promotion de 2010 à 2014

*Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 4 décembre 2018*

---

Même lorsqu'elles détiennent le même grade de premier cycle ou diplôme de niveau collégial, les femmes gagnent, en moyenne, moins que les hommes deux ans après l'obtention de leur sanction d'études. Les résultats d'une nouvelle étude, fondés sur des données administratives, mettent l'accent pour la première fois sur le revenu d'emploi annuel des diplômés des collèges et des universités au fil du temps dans les provinces et les territoires.

De 2010 à 2014, plus de 900 000 étudiants âgés de moins de 35 ans ont terminé un programme d'études d'un établissement postsecondaire public au Canada, et sont entrés sur le marché du travail. La plupart d'entre eux ont obtenu un grade de premier cycle (53 %) ou un diplôme de niveau collégial (14 %). Leur revenu d'emploi médian deux ans après l'obtention de leur sanction d'études était de 43 600 \$ pour les titulaires d'un grade de premier cycle et de 39 100 \$ pour les titulaires d'un diplôme de niveau collégial.

Dans toutes les cohortes de diplômés de 2010 à 2014, les hommes titulaires d'un diplôme de niveau collégial ou d'un grade de premier cycle touchaient un revenu d'emploi médian plus élevé que les femmes ayant le même titre scolaire. Parmi les titulaires d'un diplôme de niveau collégial, le revenu d'emploi médian des hommes était de 43 900 \$, alors que celui des femmes était de 36 200 \$. Chez les titulaires d'un grade de premier cycle, les hommes avaient un revenu d'emploi médian de 47 200 \$, comparativement à 41 300 \$ pour les femmes. La différence entre les sexes, sur le plan du revenu d'emploi, est influencée par divers facteurs, entre autres le domaine d'étude choisi, la profession et les heures travaillées. Cette étude ne permet pas de déterminer si la profession exercée est liée ou pas au domaine d'étude du diplômé.

## **Le revenu d'emploi des diplômés varie selon le titre scolaire**

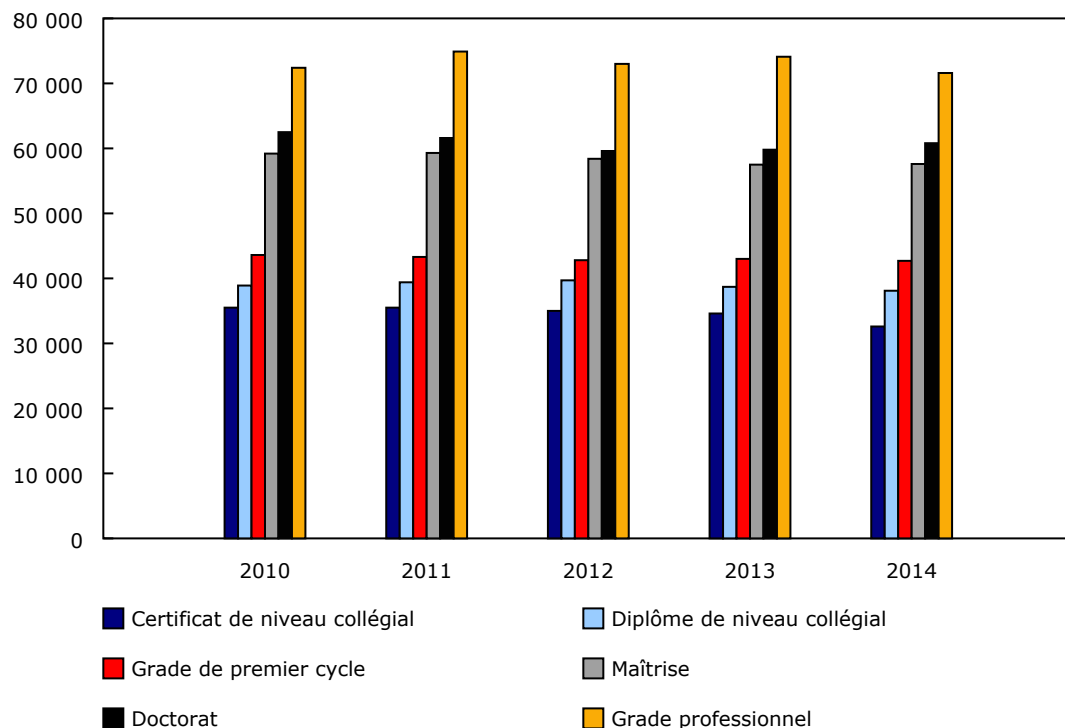
Parmi les diplômés qui ont obtenu leur sanction d'études postsecondaires de 2010 à 2014, l'année d'obtention de leur titre scolaire avait peu d'incidence sur leur revenu d'emploi deux ans après la fin de leurs études, car chaque cohorte de diplômés est entrée dans un marché de l'emploi similaire. Toutefois, des différences en matière de revenu ont été observées selon le type de titre scolaire, pour toutes les cohortes.



## Graphique 1

### Revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires deux ans après l'obtention de la sanction d'études, selon le titre scolaire, cohortes de 2010 à 2014

Dollars constants de 2016



Source(s) : Tableau 37-10-0122-01.

Chez la plus récente cohorte de diplômés (étudiants ayant obtenu leur sanction d'études en 2014), le revenu d'emploi médian deux ans après la fin des études allait de 32 600 \$ pour les titulaires d'un certificat de niveau collégial à 71 600 \$ pour les titulaires d'un grade professionnel (diplômés en droit, médecine, dentisterie, médecine vétérinaire, optométrie ou pharmacie). Les résultats varient pour les autres titres scolaires; par exemple, 38 100 \$ pour un diplôme de niveau collégial, 42 700 \$ pour un grade de premier cycle, 57 600 \$ pour une maîtrise et 60 800 \$ pour un doctorat.

Le revenu d'emploi médian chez les hommes variait de 35 300 \$ (certificat de niveau collégial) à 72 800 \$ (grade professionnel), alors que celui des femmes variait de 30 400 \$ (certificat de niveau collégial) à 70 800 \$ (grade professionnel).

### Les programmes d'études en architecture, génie et services connexes, et ceux en santé et domaines connexes mènent à un revenu d'emploi médian relativement élevé

Les diplômés de 2014 des programmes d'études en architecture, génie et services connexes, ainsi que ceux en santé et domaines connexes touchaient les revenus d'emploi médians les plus élevés deux ans après l'obtention de leur titre scolaire, et ce, pour les titulaires d'un diplôme de niveau collégial (47 600 \$ et 44 900 \$, respectivement) ainsi que pour les titulaires d'un grade de premier cycle (60 000 \$ et 58 200 \$, respectivement). Les femmes et les hommes avaient des résultats légèrement différents.

---

Chez les titulaires d'un diplôme de niveau collégial en santé et domaines connexes en 2014, le revenu d'emploi médian, deux ans après l'obtention du titre scolaire, était de 44 000 \$ pour les femmes et de 50 500 \$ pour les hommes. Ceux en architecture, génie et services connexes venaient au deuxième rang, le revenu d'emploi médian étant de 41 100 \$ pour les femmes et de 48 900 \$ pour les hommes.

Chez les femmes titulaires d'un grade de premier cycle, les diplômées en santé et domaines connexes avaient le plus haut revenu d'emploi médian (60 800 \$) deux ans après l'obtention de leur titre scolaire, suivies des diplômées en architecture, génie et services connexes (55 900 \$).

Pour ce qui est des hommes titulaires d'un grade de premier cycle, les diplômés en architecture, génie et services connexes affichaient le plus haut revenu d'emploi médian (61 000 \$), suivis des diplômés en mathématiques, informatique et sciences de l'information (56 100 \$). Les programmes d'études en santé et domaines connexes venaient au septième rang pour ce qui est du revenu d'emploi médian le plus élevé pour les hommes (44 100 \$).

Parmi la cohorte de diplômés de 2014, les femmes représentaient 16 % des titulaires d'un diplôme de niveau collégial et 20 % des titulaires d'un grade de premier cycle en architecture, génie et services connexes. En revanche, elles représentaient 84 % des titulaires d'un diplôme de niveau collégial et 80 % des titulaires d'un grade de premier cycle en santé et domaines connexes.

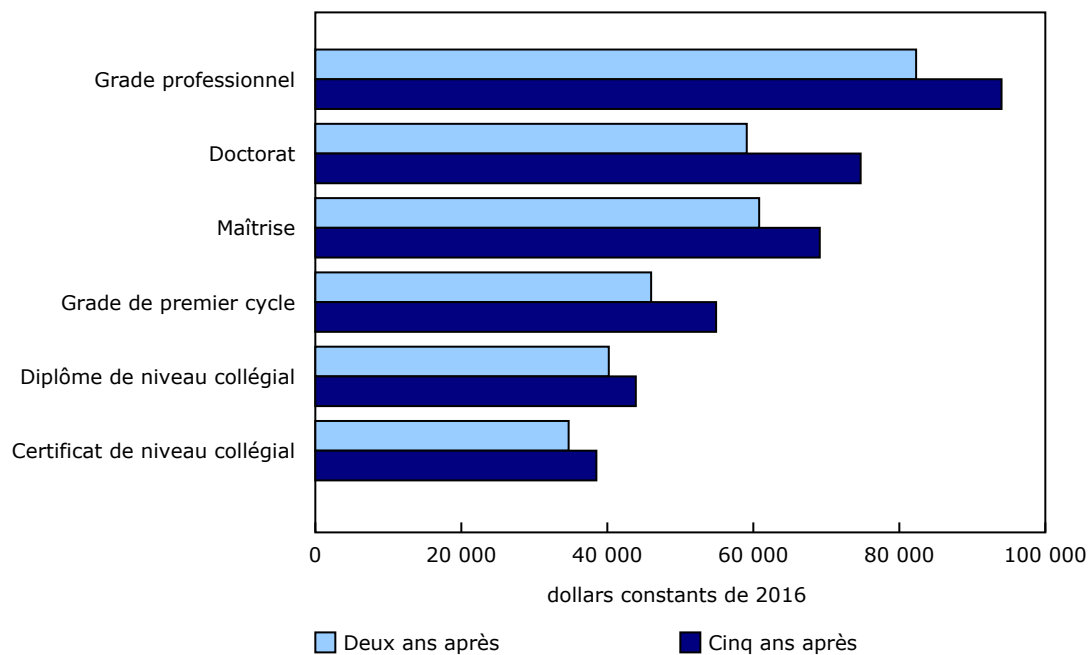
Dans la plupart des provinces, les diplômés dans les domaines de l'architecture, du génie et des services connexes, ainsi que de la santé et domaines connexes, figuraient parmi ceux ayant les revenus les plus élevés, aussi bien pour les titulaires d'un diplôme de niveau collégial que pour les titulaires d'un grade de premier cycle.

### **Le revenu d'emploi augmente au fil du temps pour les diplômés de programmes postsecondaires**

La cohorte de 2011 a vu son revenu d'emploi médian augmenter d'entre 9 % (titulaires d'un diplôme de niveau collégial) et 26 % (titulaires d'un doctorat) entre la deuxième année et la cinquième année suivant l'obtention du titre scolaire.

**Graphique 2**

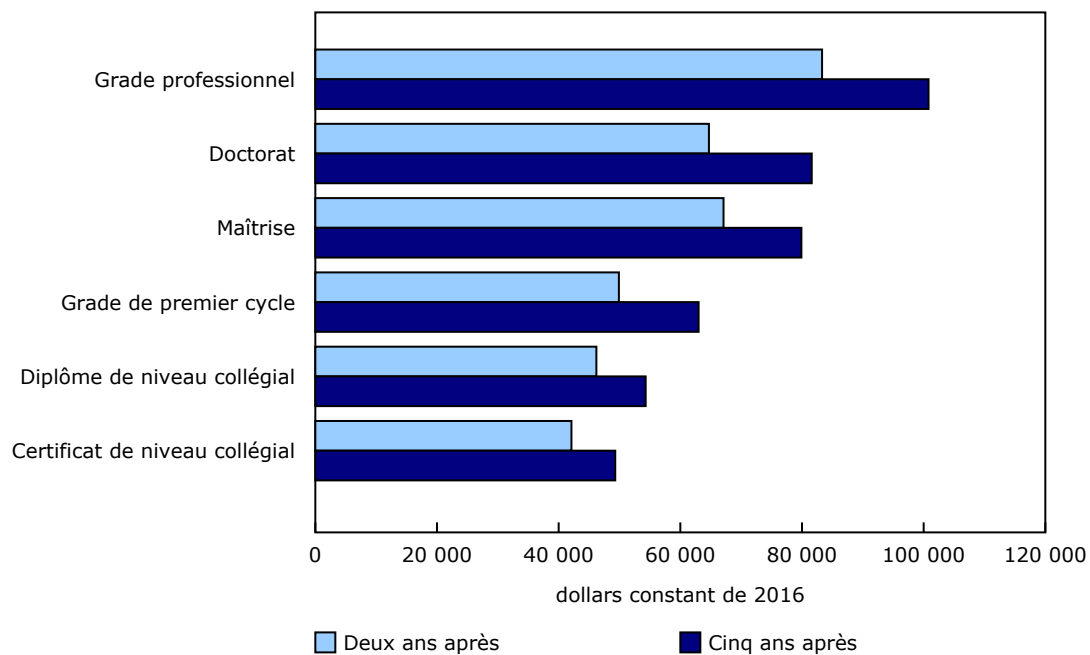
**Revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires deux et cinq ans après l'obtention de la sanction d'études, selon le titre scolaire, les deux sexes, cohorte longitudinale de 2011**



Source(s) : Tableau 37-10-0115-01.

**Graphique 3**

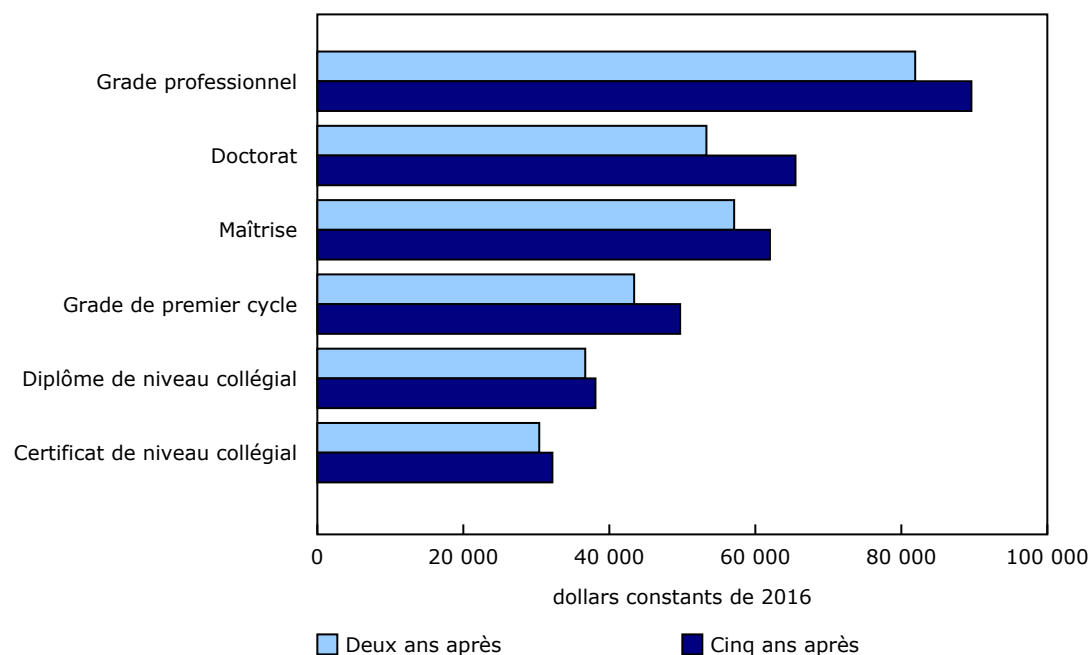
**Revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires, deux et cinq ans après l'obtention de la sanction d'études, selon le titre scolaire, hommes, cohorte longitudinale de 2011**



Source(s) : Tableau 37-10-0115-01.

#### Graphique 4

### Revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires deux et cinq ans après l'obtention de la sanction d'études, selon le titre scolaire, femmes, cohorte longitudinale de 2011



Source(s) : Tableau 37-10-0115-01.

Les étudiants ayant obtenu un grade professionnel en 2011 ont continué d'afficher le revenu d'emploi médian le plus élevé cinq ans après l'obtention de leur titre scolaire, celui-ci ayant augmenté de 14 % entre la deuxième et la cinquième année. Les titulaires d'une maîtrise touchaient un revenu d'emploi médian un peu plus élevé deux ans après l'obtention de leur grade, comparativement aux titulaires d'un doctorat, dont certains pourraient avoir suivi des études postdoctorales. Cependant, cinq ans après l'obtention de leur grade, les titulaires d'un doctorat gagnaient davantage.

Chez les personnes ayant obtenu un diplôme de niveau collégial en 2011, le revenu d'emploi médian des hommes a augmenté de près de 18 % entre la deuxième et la cinquième année suivant l'obtention de leur titre scolaire. Le taux de croissance chez les femmes était par contre plus modeste, leur revenu d'emploi médian s'étant accru de 4 % au cours de la même période.

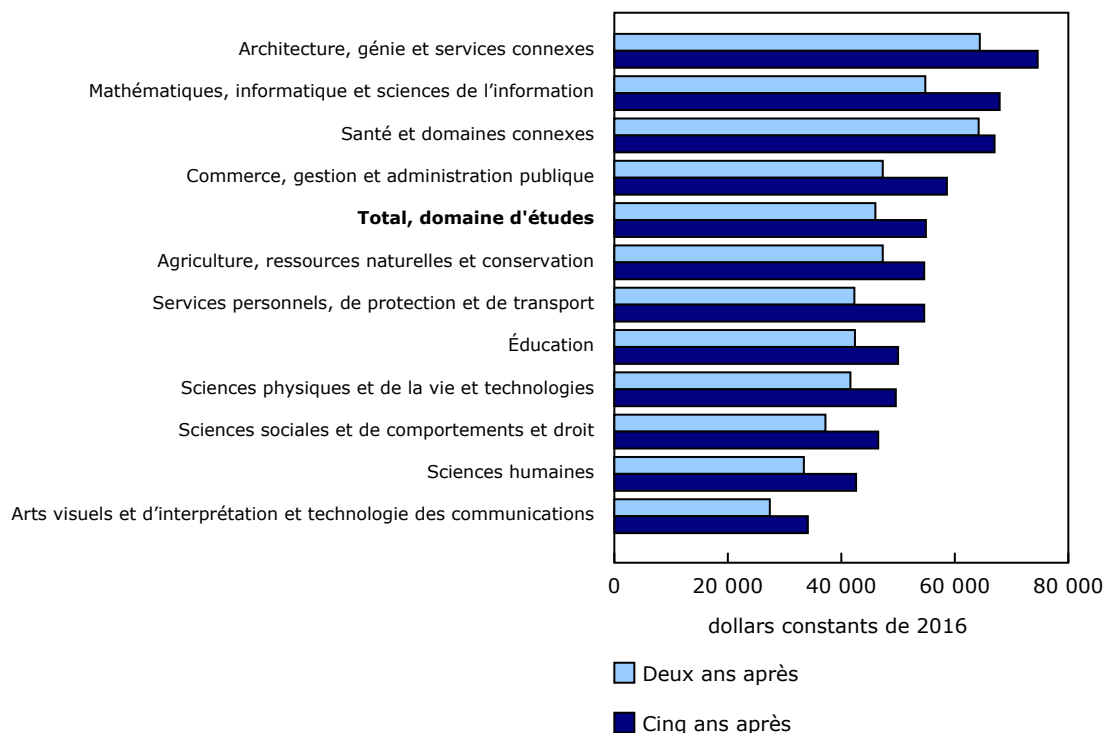
Pour ce qui est des personnes ayant obtenu un grade de premier cycle en 2011, le revenu d'emploi médian des hommes a augmenté de près de 26 % entre la deuxième et la cinquième année suivant l'obtention du titre scolaire, comparativement à 15 % pour les femmes.

### Le revenu d'emploi médian des diplômés en santé et domaines connexes progresse lentement

Selon le programme d'études, ce sont les titulaires d'un grade de premier cycle en santé et domaines connexes qui affichaient le plus faible taux de croissance de leur revenu médian (+4 % environ) entre la deuxième et la cinquième année suivant l'obtention de leur grade; cependant, la santé et domaines connexes figurent néanmoins parmi les principaux programmes sur le plan du revenu d'emploi. Les sciences humaines venaient au deuxième

rang au chapitre des programmes affichant le plus haut taux de croissance du revenu d'emploi médian (+28 % entre la deuxième et la cinquième année après l'obtention du titre scolaire), mais le revenu des diplômés figure parmi les plus faibles des titulaires d'un grade de premier cycle dans les principaux domaines d'études.

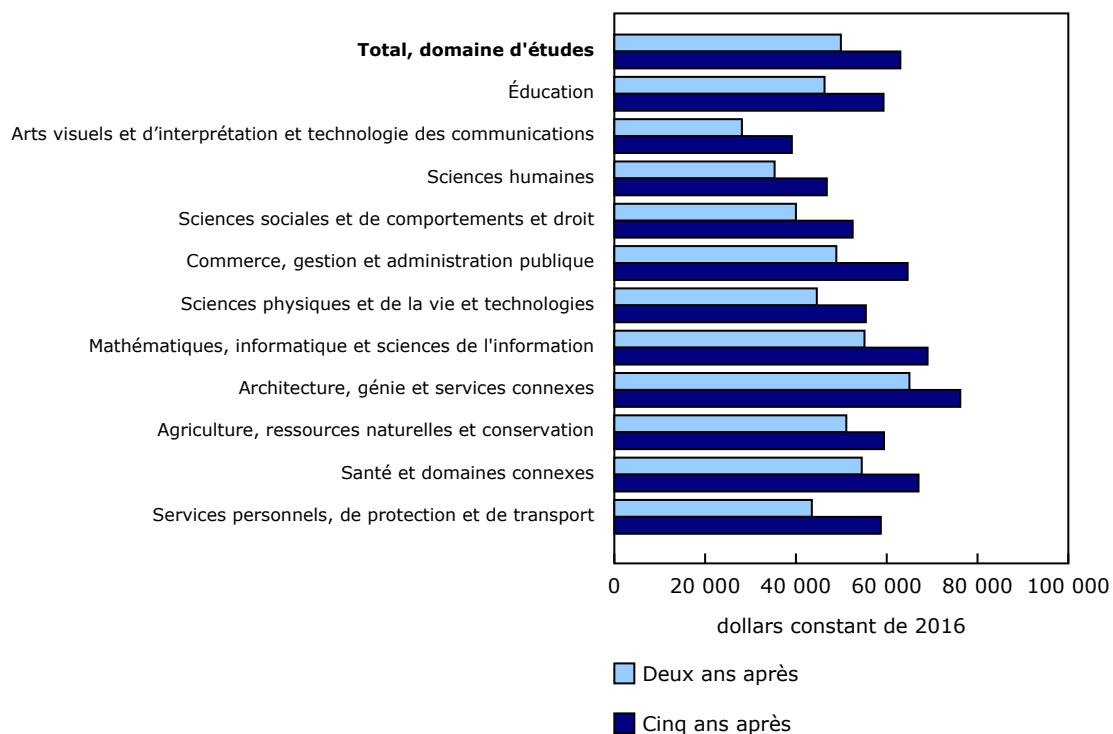
**Graphique 5**  
**Revenu d'emploi médian des diplômés ayant un grade de premier cycle deux et cinq ans après l'obtention de la sanction d'études, selon le domaine d'études, les deux sexes, cohorte longitudinale de 2011**



Source(s) : Tableau 37-10-0115-01.

**Graphique 6**

**Revenu d'emploi médian des diplômés ayant un grade de premier cycle deux et cinq ans après l'obtention de la sanction d'études, selon le domaine d'études, hommes, cohorte longitudinale de 2011**

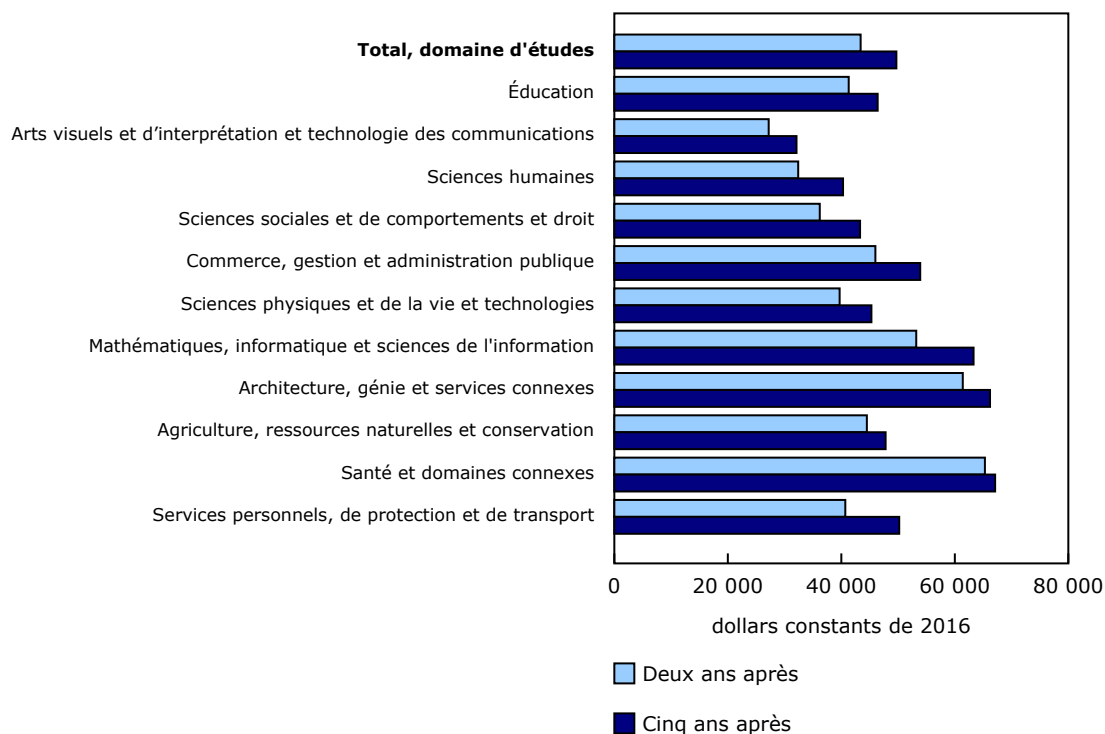


Source(s) : Tableau 37-10-0115-01.



**Graphique 7**

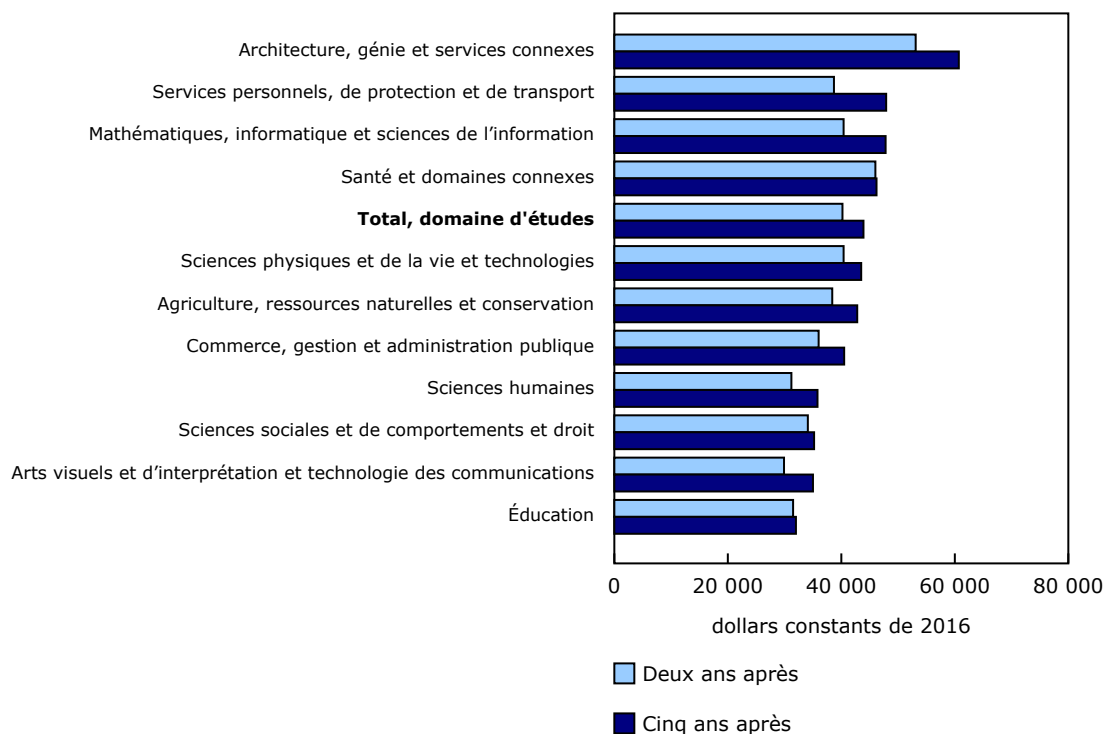
**Revenu d'emploi médian des diplômés ayant un grade de premier cycle deux et cinq ans après l'obtention de la sanction d'études, selon le domaine d'études, femmes, cohorte longitudinale de 2011**



Source(s) : Tableau 37-10-0115-01.

**Graphique 8**

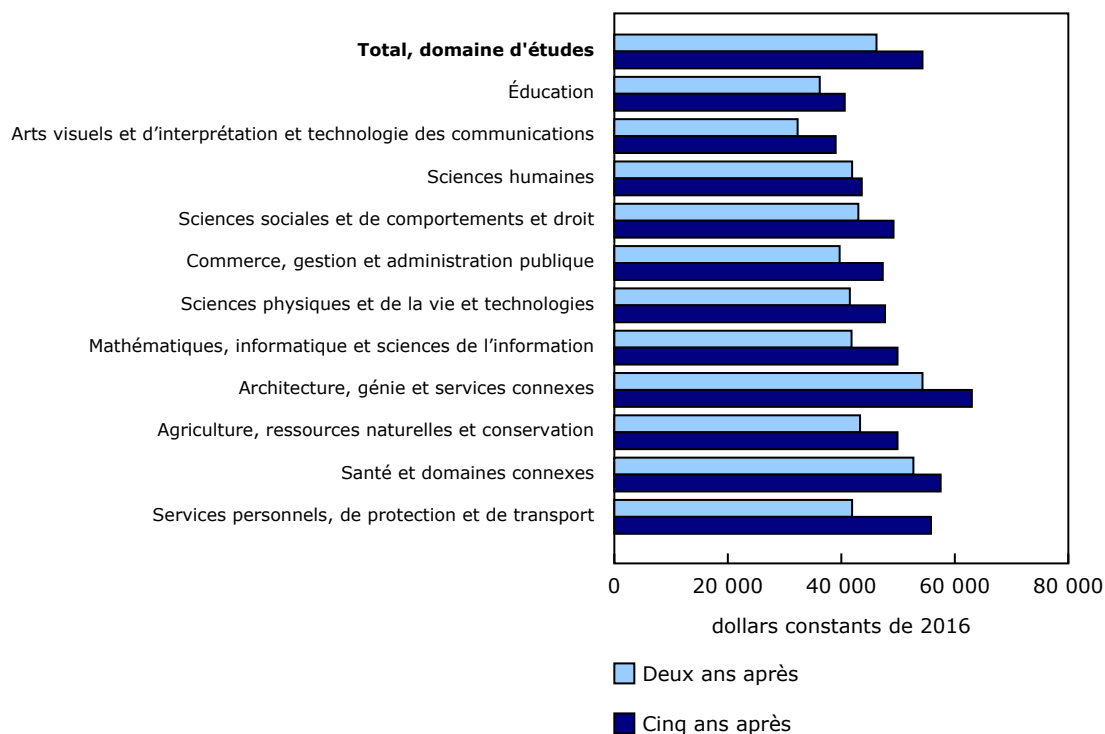
**Revenu d'emploi médian des diplômés ayant un diplôme de niveau collégial deux et cinq ans après l'obtention de la sanction d'études, selon le domaine d'études, les deux sexes, cohorte longitudinale de 2011**



Source(s) : Tableau 37-10-0115-01.

**Graphique 9**

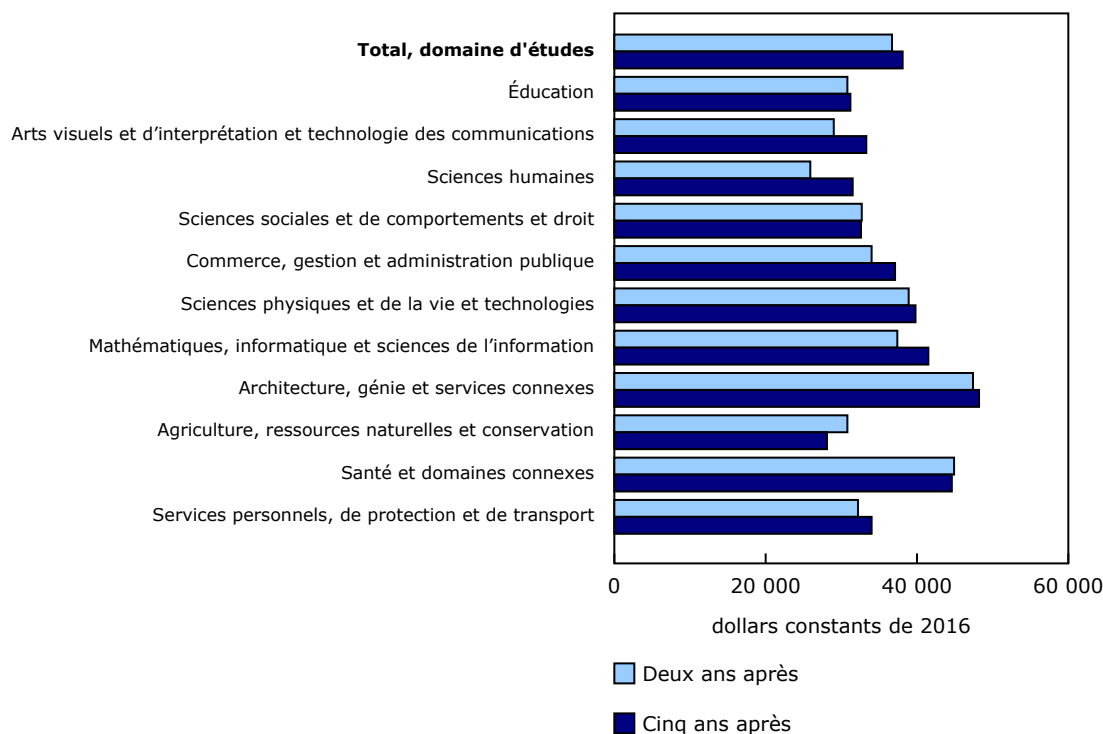
**Revenu d'emploi médian des diplômés ayant un diplôme de niveau collégial deux et cinq ans après l'obtention de la sanction d'études, selon le domaine d'études, hommes, cohorte longitudinale de 2011**



Source(s) : Tableau 37-10-0115-01.

**Graphique 10**

**Revenu d'emploi médian des diplômés ayant un diplôme de niveau collégial deux et cinq ans après l'obtention de la sanction d'études, selon le domaine d'études, femmes, cohorte longitudinale de 2011**



Source(s) : Tableau 37-10-0115-01.

Comme pour les titulaires d'un grade de premier cycle, les titulaires d'un diplôme de niveau collégial en santé et domaines connexes affichaient le plus faible taux de croissance (moins de 1 %) du revenu d'emploi médian entre la deuxième et la cinquième année suivant l'obtention du titre scolaire, mais leur revenu d'emploi médian initial était relativement élevé. Les diplômés de niveau collégial en arts visuels et d'interprétation et technologie des communications affichaient une plus forte croissance de leur revenu (+17 %) entre la deuxième et la cinquième année après l'obtention du titre scolaire, mais leur revenu d'emploi médian initial était le plus modeste.

## Note aux lecteurs

### Contexte

Cet article est le deuxième de trois publications présentant des données sur les étudiants et les apprentis de niveau postsecondaire, y compris leurs résultats sur le marché du travail. Les données relatives aux effectifs et aux diplômés postsecondaires ont été diffusées le 28 novembre 2018, alors que les données relatives aux apprentis inscrits et aux détenteurs d'un certificat d'apprentissage seront diffusées le 5 décembre 2018.

La présente diffusion comprend des données relatives aux résultats des diplômés postsecondaires sur le marché du travail, y compris le revenu d'emploi médian selon le titre scolaire, le domaine d'études, le groupe d'âge, le sexe et le statut d'étudiant, pour le Canada, les provinces et les territoires.

Statistique Canada souhaite souligner la contribution et la collaboration des provinces et des territoires, d'Emploi et Développement social Canada, et d'autres intervenants dans l'élaboration de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) ainsi que des indicateurs.

### Définitions des données et concepts

Les données utilisées aux fins de cette analyse et des tableaux connexes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) (cohortes de diplômés pour les années civiles de 2010 à 2014), et sont intégrées au fichier T1 sur la famille pour les années d'imposition de 2011 à 2016.

**Nombre de diplômés :** Dans le SIEP, le nombre de diplômés correspond au nombre total de grades, de diplômes et de certificats décernés. Par rapport aux chiffres publiés dans le SIEP, l'approche utilisée dans cette analyse repose sur les résultats ayant trait à chaque personne plutôt que sur chaque sanction d'études obtenue et déclarée. La population cible comprend un enregistrement par diplômé de 15 à 64 ans dont la sanction d'études postsecondaires est comprise dans le champ de l'étude (aucun enregistrement multiple) et exclut les personnes pour lesquelles il manque certaines variables démographiques clés (âge et sexe).

Les résultats présentés concernent les diplômés de 2010 à 2014 qui étaient âgés de 15 à 34 ans au moment de l'obtention de leur titre scolaire, pour lesquels des données sur le revenu étaient accessibles, et qui n'étaient pas des étudiants à temps plein pendant les années d'analyse du revenu (deux ans après l'obtention du titre scolaire ou pour la période de cinq ans après l'obtention du titre scolaire pour l'analyse longitudinale du revenu d'emploi).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la qualité des données, les concepts et la méthodologie, veuillez consulter le guide de référence technique « [Résultats sur le marché du travail des diplômés des collèges et universités, 2010 à 2014](#) ».

**Revenu d'emploi :** Comprend les gains tirés d'un emploi (salaires et traitements, commissions provenant d'un emploi, allocations de formation, pourboires, gratifications et revenu d'emploi exempt d'impôt pour les Indiens) ainsi que le revenu net provenant d'un travail autonome (revenu net d'une entreprise, revenu net d'une profession libérale, revenu net d'une ferme, revenu net de la pêche et commissions). Le revenu net provenant d'un travail autonome peut être positif, négatif ou nul.

**Revenu d'emploi médian :** Le revenu d'emploi médian d'un groupe donné est le montant qui divise en deux la répartition du revenu d'emploi de ce groupe, c'est-à-dire que les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont en deçà de la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Le revenu d'emploi médian des diplômés est exprimé en dollars constants de 2016.

**Analyse transversale :** Cela est utilisé pour les résultats des diplômés de 2014 et permet la comparaison des résultats des diplômés entre différentes cohortes avec le même laps de temps écoulé depuis l'obtention de la sanction d'études. À chaque point dans le temps (p. ex. au cours de la deuxième année suivant l'obtention de la sanction d'études), seuls les diplômés pour lesquels des renseignements sur le revenu étaient disponibles et qui ne fréquentaient pas l'école à plein temps ont été inclus dans la population d'analyse. Par conséquent, les cohortes peuvent être composées de différents diplômés à différents moments.

**Analyse longitudinale :** L'analyse de la croissance pour le revenu d'emploi médian de la cohorte 2011 de deux à cinq ans après l'obtention du titre scolaire est fondée sur une approche longitudinale. Les diplômés pour lesquels des renseignements sur le revenu étaient disponibles et qui ne fréquentaient pas l'école à plein temps pour l'ensemble de la période d'observation (p. ex. à partir de la première année jusqu'à la cinquième année suivant l'obtention d'une sanction d'études) ont été inclus dans la population d'analyse. Cette façon de faire permet de comparer les mêmes personnes au fil du temps et de veiller à ce que la population analysée reste la même pour chaque année de la période d'analyse.

**Certificat de niveau collégial :** Certificat de formation technique ou professionnelle selon la [Classification des programmes et des sanctions d'études](#).

**Diplôme de niveau collégial :** Diplôme de formation technique ou professionnelle selon la [Classification des programmes et des sanctions d'études](#).

**Grade professionnel :** Comprend les grades de premier cycle et les grades de premier cycle post-baccalauréat dans les domaines d'études suivants (selon la [Classification des programmes d'enseignement \(CPE\) Canada 2016](#), codes à 6 chiffres) : 22.0101 Droit (LL.B., J.D., B.C.L.); 51.1201 Médecine (M.D.); 51.0401 Dentisterie (D.D.S., D.M.D.); 51.2401 Médecine vétérinaire (D.M.V.); 51.1701 Optométrie (O.D.); 51.2001 Pharmacie (Pharm.D., B.S., B.Sc., B.Pharm.), conformément à la [Classification des programmes et des sanctions d'études](#).

**Interprétation et limites des données :**

En raison de lacunes dans les données, l'analyse exclut les diplômés collégiaux de l'Ontario. De la même façon, les diplômés collégiaux de 2011 des territoires sont exclus de l'analyse longitudinale pour la période de cinq ans après l'obtention du titre scolaire.

Les valeurs du revenu d'emploi médian ont été calculées sans tenir compte :

- des heures de travail à temps plein par rapport aux heures à temps partiel ou de l'emploi à temps plein par rapport à l'emploi pour une partie de l'année;
- la profession ou si oui ou non l'emploi est lié au domaine d'études d'un diplômé;
- l'effet sur le revenu d'emploi des titres de compétence précédents, de multiples sanctions d'études ou d'études supplémentaires qui ont pu être obtenues depuis l'année d'obtention des diplômes de la cohorte;
- l'expérience de travail antérieure, le cas échéant;
- l'emplacement géographique de l'emploi et les conditions associées du marché du travail.

Le revenu d'emploi des titulaires d'un doctorat ne comprend pas les bourses de recherche postdoctorales.

Les cohortes de diplômés comprennent à la fois les étudiants canadiens et internationaux pour lesquels des renseignements sur le revenu sont disponibles.

**Tableaux disponibles :** [37-10-0114-01](#), [37-10-0115-01](#) et [37-10-0122-01](#).

**Définitions, source de données et méthodes :** numéro d'enquête [5017](#).

Le guide de référence intitulé « [Résultats sur le marché du travail des diplômés des collèges et universités, 2010 à 2014](#) », qui fait partie des *Guides de référence technique de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT)* ([37200001](#)), est maintenant disponible.

L'infographie intitulée « [Infographie : Résultats sur le marché du travail des diplômés des collèges et universités, 2010 à 2014](#) », qui fait partie de *Statistique Canada — Infographies* ([11-627-M](#)), est également disponible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).